

Maroc - Afrique

# Une vision commune, des ambitions partagées

*« Une Afrique dynamique et développée n'est pas un simple rêve pour demain, cela peut être une réalité d'aujourd'hui, mais à la condition d'agir. C'est, donc, le temps de le faire ou de l'entreprendre. L'importance de l'action c'est qu'elle donne la crédibilité au travail politique et permet de réaliser les objectifs escomptés ».*

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI  
Abidjan, le 24 février 2014



Entretien avec Amina Benkhadra,  
directrice générale de l'ONHYM

## «Le Maroc met son expérience au service des pays africains et propose des solutions adaptées à chaque environnement»

Propos recueillis par Jihane Gattioui

**Le Matin :** Quelles seront d'après vous les retombées de la tournée que vient d'effectuer S.M. le Roi dans quatre pays africains sur les plans politiques, économiques et diplomatiques ?

**Amina Benkhadra :** La tournée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans quatre pays africains (Mali, Guinée-Conakry, Côte d'Ivoire et Gabon) constitue une expression renouvelée de l'engagement du Maroc en faveur d'une coopération interafricaine et a donné une forte impulsion à la coopération Sud-Sud, érigée en choix stratégique par le Royaume. À travers ces visites régulières du Souverain, le Maroc réaffirme son attachement au continent africain et à son intégration dans l'économie mondiale. Cette tournée exprime la forte détermination de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à renforcer les relations avec les pays frères africains sur les plans politique, diplomatique, économique, culturel et culturel. Elle a d'ores et déjà des retombées positives sur les relations bilatérales en renforçant les liens de fraternité traditionnels avec ces pays. Sur le plan économique, les nombreux projets inaugurés ou lancés par Sa Majesté (logements, cimenteries, villages de pêche...) auront des retombées favorables sur les populations et leurs conditions de vie. Près d'une centaine d'accords ont été signés. Ces accords couvrent l'ensemble des secteurs économiques et sociaux, notamment l'agriculture, l'eau, l'énergie, l'éducation, la pêche, l'habitat, la santé ainsi que la banque, l'assurance, les télécommunications, le logement, le transport aérien et le BTP. Ces différents secteurs répondent parfaitement aux besoins et aux attentes des pays africains. Cette coopération est inscrite dans une vision de partenariat mutuellement bénéfique, de développement humain et de solidarité partagée. «Aujourd'hui, c'est la dimension économique qui prime et constitue l'un des fondamentaux des relations diplomatiques».

**Qu'est-ce qui distingue le partenariat maroco-africain des autres partenariats développés en Afrique par d'autres pays ?**



Le partenariat maroco-africain se distingue tout d'abord par des relations séculaires, marquées par une proximité culturelle et culturelle. Par ailleurs, le Maroc a connu les quinze dernières années un développement économique, social et industriel important. À cet égard, il peut mettre cette expérience au service des pays africains en tenant compte des spécificités de chaque pays et contribuer à proposer des solutions adaptées à chaque environnement. En effet, le Maroc dispose de plusieurs atouts, véritables facteurs clés de succès pour la réussite du partenariat Maroc-Afrique de l'Ouest, et notamment :

- une présence historique séculaire dans la région et une proximité culturelle et culturelle avec les peuples de la région, des relations tissées de longue date avec les bailleurs de fonds internationaux,
- une maîtrise par ses équipes des techniques et des technologies les plus récentes dans plusieurs domaines,
- un système performant de formation et de formation continue des ingénieurs, des cadres gestionnaires et des techniciens,
- un secteur privé disposant d'un savoir-faire et d'un retour d'expérience appréciable en recherche de nouveaux débouchés,
- un système bancaire moderne qui s'ouvre de plus en plus sur l'Afrique,
- un modèle de coopération économique de développement visant la promotion des relations Sud-Sud et des relations trilatérales. Le Maroc offre une coopération gagnant-gagnant marquée par la solidarité.

**L'Afrique**  
offre  
d'innombrables  
opportunités  
d'investissements et de  
croissance.

**L'Afrique est l'avenir du monde. Quelles sont les opportunités de développement qu'elle offre au Maroc ? Que peut le Maroc offrir aux pays africains ?**

Il convient tout d'abord de rappeler que l'Afrique connaît une période de croissance soutenue et sans précédent. Les économies africaines connaissent actuellement une croissance annuelle moyenne de 4%. Si cette tendance se poursuit, le PIB de l'Afrique devrait être multiplié par trois d'ici 2030 et par sept d'ici 2050. Par ailleurs, l'Afrique est un continent riche :

- Par son potentiel humain (croissance la plus forte mondialement) avec une forte proportion des jeunes (40% de la population contre 27% au niveau mondial),
- Par ses ressources naturelles : mines, hydrocarbures, énergies renouvelables, hydrauliques,
- Par ses terres.

Compte tenu de la remarquable croissance qu'il enregistre depuis 2000, le continent a été reconnu comme prochaine frontière des possibilités et pôle mondial potentiel de croissance. Forte de ces atouts et compte tenu de ses nombreux besoins, l'Afrique offre d'innombrables opportunités d'investissements et de croissance. Le Maroc peut-être un partenaire idéal dans plusieurs secteurs (infrastructure, énergie, eau, barrages, habitat, industrie) avec une logique de partenariat solidaire et durable et une relation gagnant-gagnant. Le Maroc apporte son expérience, son savoir-faire, son capital et ses acteurs publics et privés pour une croissance partagée.

**«L'Afrique doit se prendre en charge» et «l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique», quelle analyse vous inspirent ces deux phrases extraites du discours prononcé par le Souverain à Abidjan le 24 février dernier ?**

Ces deux phrases extraites du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI portent un message très fort relatif à la nécessité pour les pays africains, forts de leurs innombrables ressources naturelles et humaines, d'être les acteurs de leur développement sans subir les aléas du passé et de compter sur une coopération Sud-Sud et une intégration régionale, porteuses de croissance.

Le renforcement de la coopération entre pays africains permettra d'accélérer le développement, notamment par la mutualisation des moyens, le développement de projets régionaux et le partage d'expérience et de savoir-faire.

**Comment l'ONHYM peut-il contribuer à l'instauration d'un partenariat réussi et durable entre le Maroc et l'Afrique ?**

Concernant l'ONHYM, des actions de coopération ont déjà été engagées avec plusieurs pays africains (Mauritanie, Sénégal, Tchad...), notamment dans le domaine de la formation et de l'échange d'expertises : formation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs et organisation de stages de formation au profit de cadres. Fort d'une expérience accumulée sur 85 ans, l'ONHYM est en mesure d'offrir aux pays africains une coopération appropriée dans les différents domaines de l'industrie minière. Celle-ci pourrait aller du soutien à la mise en place de stratégies minières à la coopération scientifique, technique et humaine, et à la participation aux opérations. Dans le cadre de la tournée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette coopération a été renforcée par la signature de nouveaux accords

dans le domaine énergétique et minier. En Guinée-Conakry et au Gabon, l'ONHYM a procédé à la signature de protocoles d'accord avec la Soguiyami (Société guinéenne du patrimoine minier) et la Société équatoriale des mines du Gabon sur la coopération scientifique et technique. Ces accords portent notamment sur l'élaboration et l'exécution en commun d'études et de projets minières, le montage et le développement de projets d'exploration minière. Ils prévoient également un appui de l'ONHYM par des actions de formation et l'échange d'expertises à travers des ateliers et des stages ou des cycles de formation.

Il est à rappeler que ces pays disposent d'importantes ressources minières dont les principales sont la bauxite, l'or, le diamant, le fer, le pétrole, l'uranium, le phosphate et le manganèse. En effet, considérant le développement rapide de l'activité minière et des importants besoins de renforcement des capacités opérationnelles, et étant donné l'expérience et les demandes exprimées par ces pays, l'ONHYM est en mesure d'offrir une coopération appropriée dans les différents domaines de l'industrie minière. ■

**Le «Huffington Post» met en avant le leadership multidimensionnel et vertueux de Sa Majesté le Roi**

Le journal américain à grand tirage, le «Huffington Post», a mis en avant, dans son édition de mardi 18 février 2014, la dynamique vertueuse initiée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Mali en vue de l'instauration d'une paix durable et de la stabilité dans ce pays, où se déploie le leadership multidimensionnel du Souverain au service d'une solution de compromis à la crise malienne. «Sous le leadership du Souverain, le Maroc a joué un rôle vital dans la lutte contre le radicalisme religieux au Mali, un engagement auprès du gouvernement central de ce pays qui ne s'est jamais démenti bien après l'intervention militaire française et le concours des États-Unis», souligne la publication américaine dans une analyse intitulée : «Le Royaume du Maroc et la promesse malienne». Cet engagement indéfectible est «porté par l'aura spirituelle du Roi Mohammed VI, en sa qualité de Commandeur des croyants, et de descendant du Prophète, autant de vertus qui confèrent au Souverain une place particulière dans le cœur des Maliens», note le journal US, rappelant dans ce contexte l'initiative royale de former au Maroc pas moins de 500 imams, pour porter

vaillamment la parole d'un Islam tolérant et barrer la route à l'extrémisme religieux en tarissant ses ressources idéologiques. Grâce aux forces de projection religieuse, économique, militaire et humanitaire, le Maroc peut à juste titre se prévaloir, à la faveur de cette démarche royale empreinte de bonne volonté, d'atouts uniques lui permettant de jouer le rôle de médiateur entre les différentes parties maliennes, fait observer l'auteur de cette analyse, Ahmed Charai, éditeur et membre du conseil d'administration de plusieurs think tanks américains. Et de rappeler, à ce propos, le «partenariat étroit» mis en place par Sa Majesté le Roi et le Président Ibrahim Boubacar Keïta et l'audience accordée par le Souverain à M. Bilal AG Cherif, secrétaire général du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), qui était accompagné du porte-parole du mouvement, Moussa AG Attaher. «Aujourd'hui, le MNLA a fait montre de son engagement sur la voie de la réconciliation politique, dans l'espoir de concrétiser davantage de droits et d'opportunités pour ses membres», relève le «Huffington Post», estimant que cette audience royale équivaut à un pas «significatif vers la stabilisation du Mali».